



LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Pouvoirs Publics ont décidé en décembre 2008 un plan de relance de l'activité économique qui se traduit par le renforcement des moyens d'OSEO. OSEO soutient l'innovation et la croissance des PME et, aujourd'hui plus que jamais, se mobilise en partenariat avec les banques pour que les PME obtiennent les financements dont elles ont besoin et puissent poursuivre leur développement.

Avance +

Financer votre compte client

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises titulaires de marchés, de commandes auprès de grands donneurs d'ordre publics et privés¹.

Pour les entreprises créées depuis moins de 3 ans, OSEO propose Avance + Jeune Entreprise, **sans garantie personnelle du dirigeant**.

CRÉANCES MOBILISÉES

Créances relatives à des commandes et marchés passés avec les grands donneurs d'ordre : État, collectivités territoriales et établissements publics, sociétés contrôlées majoritairement par des capitaux publics, sociétés d'économie mixte (SEM), sociétés d'ILM, organismes sociaux, grandes entreprises proches des donneurs d'ordre publics par leur taille et la qualité de leur signature.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

- Crédit **confirmé d'une durée d'un an renouvelable**.
- Vos créances sont cédées, à titre de garantie, à OSEO qui vous assure l'avance.
- Le remboursement des avances s'effectue automatiquement par le règlement des factures domiciliées chez OSEO.
- Vous gérez au quotidien votre compte Avance + grâce à notre service en ligne **e-trésor**.

PARTENARIAT AVEC VOTRE BANQUE

Avance +

- ^{***} vient en complément des autres concours à court terme de la banque ;
- ou
- ^{***} est partagé dans le cadre d'un pool de trésorerie bancaire géré par OSEO.

¹ agréés par OSEO

Renforcement de la trésorerie des PME

Fonds de garantie spécifique

ENTREPRISES ET PROJETS ACCOMPAGNÉS

Ce fonds de garantie est destiné² à :

- ^{***} **consolider** sur le moyen et le long terme les crédits à court terme ;
- ^{***} **favoriser** l'octroi de crédits bancaires pour financer l'augmentation du besoin en fonds de roulement.

Cette garantie s'adresse à des entreprises saines rencontrant ou susceptibles de rencontrer des difficultés qui ne sont pas d'origine structurelle, quel que soit leur âge (y compris les entreprises en création et de moins de 3 ans).

CONCOURS GARANTIS

- Prêts à moyen terme (durée de 2 à 7 ans), y compris les prêts personnels aux dirigeants pour réaliser des apports en fonds propres, et les cessions-bails (jusqu'à 15 ans).
- Crédits bancaires court terme.

PLAFOND DE RISQUE MAXIMUM

1,5 million d'euros pour une même entreprise ou groupe d'entreprises (en consolidé).

QUOTITÉ

Quotité garantie :

- maximum : 60 %,
- elle pourra être portée à 70% avec le soutien des Régions,
- elle sera ramenée à 50% si la garantie ne s'accompagne pas d'une augmentation sensible des concours bancaires globaux à l'entreprise.

² selon les conditions générales d'intervention d'OSEO garantie